

mt

**Le magazine
de Tonnerre.**

MARS AVRIL MAI 2025



Sommaire



Inauguration du cinéma

© Claude Blot

- 4 Associations
- 5 Epape
- 6 Jeunesse & sport
- 7 Sécurité
- 8 Voirie / Travaux
- 9 Solidarité
- 10 Budget
- 12 Urbanisme
- 13 Culture
- 14 Agenda
- 15 Retour sur...
 - Saint-Vincent
 - Inauguration cinéma
 - Festivités de Noël
- 16 Zoom sur...
 - Festival Cohue !
- 18 Voix des minorités
- 19 Carnet d'adresses



Projection en présence d'E. Béart



Vue de l'Eglise Saint-Pierre en travaux

BULLETIN MUNICIPAL DE TONNERRE MARS 2025



Directeur de la publication : Cédric CLECH · Rédacteur en Chef : Xavier GUINOT · Ont collaboré à ce numéro : Mathilde PICQ · Pascal LENOIR · Cécile BERLY · Audrey BOURIQUET · Luc GUYARD · Magali VILLETARD · Sylvie GALAND · Stéphanie MATHIEU · Marie GUIBOURT · Conception graphique : Accessprint · Impression : Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier Recytaal offset FSC · Périodicité : trimestrielle · Tirage : 3 000 ex. · Crédits photos : Service communication Ville de Tonnerre - Shutterstock - ID' PHOTOS - Claude BLOT - Mediathèque - Magali VILLETARD - Catherine COULON - Luc GUYARD

COMMUNIQUEZ EN LOCAL
DEVENEZ PARTENAIRE
DU BULLETIN MUNICIPAL !

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Luc Guyard

communication@mairie-tonnerre.fr



Saint-Vincent

© IDPhoto



Saint-Vincent

© IDPhoto



Édito



Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,

Le mois de mars marque la fin de l'hiver et l'arrivée des beaux jours. Pour notre ville, le printemps sera synonyme de fin de différents travaux entrepris depuis quelques mois : les travaux d'enfouissement des réseaux dans le quartier dit des Gerbes d'Orge, tant attendus par ses habitants, sont sur le point de se terminer. Tout comme s'achèveront, un peu plus tard, probablement à la fin mai, les travaux sur le site de l'ancienne salle polyvalente et de l'Espace Bouchez. Ce quartier de notre cœur de ville, autour de la Maison Marland, de l'ancienne Sous-Préfecture et du Marché couvert, redeviendra le lieu de vie qu'un incendie avait détruit il y a de cela une quinzaine d'années maintenant. Cet espace, autour d'une halle ouverte avec accès au bief, sera, nous l'avons imaginé ainsi, le cœur névralgique de la vie culturelle et du « vivre ensemble » de notre ville. Enfin, les démolitions des préfabriqués dans le quartier des Prés-Hauts aèreront ce quartier.



Cédric Clech
Maire de Tonnerre

Habitat justement. J'ai décidé l'évacuation d'un immeuble rue Rougemont, fin janvier. Cet immeuble, qui avait déjà fait l'objet d'un arrêté de péril en 2022, n'avait pas été réhabilité par ses propriétaires. Un début d'incendie dans un des appartements nous a fait craindre le pire et c'est en conscience que j'ai demandé aux forces de l'ordre et aux services de la Mairie d'intervenir pour que le scandale cesse et pour reloger certaines familles en grande précarité dans des conditions qui soient dignes. La lutte contre l'habitat indigne va être intensifiée. Nous allons réunir l'ensemble des parties prenantes (services de l'Etat, du département, de gendarmerie, services de la ville) pour déceler et traquer les marchands de sommeil. Il n'est pas acceptable qu'en 2025, dans notre ville, des personnes vivent dans de telles conditions d'insalubrité.

Le printemps, c'est aussi le retour des festivités. Il me sera difficile de toutes les citer, mais je suis heureux et fier d'habiter une ville où des animations aussi variées vous seront proposées. Catch dans quelques jours, conférence et animations prévues dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme, expositions, festival de bande-dessinée, concerts, spectacle, cinéma, apéro-concerts, pétanque, cafés littéraires...il y en a pour tous les goûts !

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite, à toutes et à tous, un doux printemps. ●



Travaux Rue des Gerbes d'Orge



Démolition préfabriqué - Prés-Hauts



Spectacles de Noël



Travaux Espace Bouchez



Travaux Espace Bouchez

L'Action artistique

Depuis 2021, les projets littéraires se succèdent et avec un succès qui grandit d'année en année.

À Tonnerre et dans le Tonnerrois, on ne s'arrête plus d'écrire et, en premier lieu, celles que l'on appelle les Olympes et que l'on ne présente plus ! Leur dernier opus à peine mis en vente le 4 novembre dernier, *Lettres à notre territoire*, un second tirage a été aussitôt commandé ! Et à ce jour, le premier tirage de 500 exemplaires est épuisé.

Nous tenons à remercier les commerces de Tonnerre et du Tonnerrois qui ont accueilli l'ouvrage, valorisant de la sorte un projet d'écriture – unique à l'échelle nationale – et une dynamique de territoire. Et de nouveaux points de vente sont prévus à l'occasion de la prochaine saison touristique. L'enthousiasme se mesure également par le fait que les Tonnerrois s'approprient l'ouvrage, le font vivre : en novembre 2024, une lecture de ces lettres a eu lieu à l'EHPAD d'Ancy-le-Franc, à l'initiative d'une Olympe ; lors de la dernière Nuit de la lecture au collège Abel Minard, le 24 janvier, la première lecture fut celle d'une lettre écrite à notre célèbre Fosse Dionne. La boucle est bouclée !



À l'instar du projet consacré à l'ambition féminine (en 2022-2023), trois classes de Troisième du collège Abel Minard, et pour la première fois la classe de SEGPA niveau Troisième, participent à cette nouvelle aventure épistolaire. L'idée étant de favoriser le dialogue - pour ne pas dire la correspondance - entre les générations, entre les Olympes des ateliers d'écriture et des collégiens. Le 8 mars prochain, journée internationale des droits des femmes, des collégiennes partageront la scène avec les Olympes (espace Marland, 18h30). À l'automne paraîtra un livre composé d'au moins une soixantaine de lettres, écrites par les Olympes et des collégiens, à nouveau illustré par Christine Deschamps.

Nous tenons à remercier la ville de Tonnerre et l'ensemble des institutions (la DRAC Bourgogne Franche-Comté, le département de l'Yonne, la Communauté de communes du Tonnerrois) qui nous font confiance, ainsi que La Fondation La Poste dont le mécénat nous honore. Un merci particulier au Centre social Le Trait d'union. Merci à la direction et aux enseignantes du collège Abel Minard. Enfin, merci aux Olympes d'être qui elles sont. Sans Elles, rien ne serait possible. ●

- Cécile Berly, historienne et écrivaine
- Jean-Jacques Charles, président de l'Action Artistique (assoactionartistique@gmail.com)



Le nouveau projet d'écriture participative, "**Gisèle Halimi, Simone Veil, Élisabeth Badinter... & le corps des femmes**" s'inscrit dans le contexte du 50^e anniversaire de la loi dite Veil, légalisant l'interruption volontaire de grossesse, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 novembre 1974, entrée en vigueur le 17 janvier 1975. Cependant, ce sujet d'écriture ne renvoie pas à la seule question de l'IVG : l'idée est de questionner le rapport au corps, à l'intime, d'interroger l'identité, quels que soient les âges de la vie. Le corps enfant, adolescent. Le corps qui se transforme, enceint, qui accouche. Le corps qui souhaite connaître la maternité ou qui, au contraire, la rejette. Le corps qui vieillit, qui change, qui peut être malade. Le corps qui recouvre la santé. Le corps qui enferme, qui libère. Le corps malheureux, le corps joyeux.

EPAGE DE L'ARMANÇON

(Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Armançon)

Le SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon) est devenu l'EPAGE de l'Armançon. Il exerce ses missions sur le territoire de 267 communes réparties sur 3 départements (Aube, Côte d'Or et Yonne). Le siège est situé à Tonnerre.

Chaque EPCI (Communauté de Communes) membre a un ou plusieurs représentants. La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne a deux Vice-Présidents en les personnes de Rémi Gautheron (Maire de Roffey) et de Jean-François Fichot (conseiller municipal de la Ville de Tonnerre).

La mission principale de l'EPAGE est la Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI).

C'est dans ce cadre qu'il a créé, en 2022, une noue sur l'Armançon dans notre ville :

- Cette opération consiste à **transformer un bassin de recueil des eaux pluviales en une zone humide connectée à l'Armançon**. Une partie du bassin existant a été modifiée pour optimiser l'auto épuration des eaux pluviales avant rejet dans la zone humide et ainsi améliorer la qualité de l'eau. **L'aménagement de cette noue va permettre de favoriser la biodiversité** liée à ces milieux grâce à des pentes et des profondeurs d'eau variées, la réalisation d'un îlot, la création de saules têtard...
- Situé à proximité immédiate du Canal de Bourgogne, le projet s'accompagne de la **création de 360 m de cheminement piétonnier connecté au chemin de halage pour permettre de faire découvrir la richesse de ces milieux humides**. Une partie du site seulement sera accessible pour préserver la quiétude de la faune.

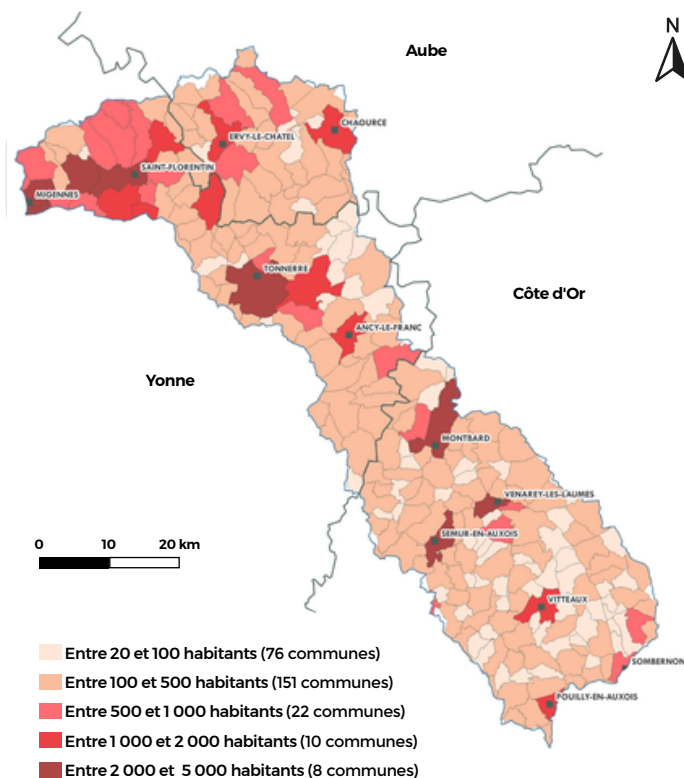
De plus, en favorisant le champ d'expansion des crues, **cette opération de création d'écosystèmes aquatiques permet de réduire le risque inondation sur Tonnerre.** ●

→ PLUS D'INFORMATIONS

EPAGE de l'Armançon • 58 ter, Rue Vaucorbe
89700 Tonnerre • 03 86 55 40 00 • bassin.armancon.fr



POPULATION COMMUNALE DU BASSIN VERSANT DE L'ARMANÇON



qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Un bassin versant est l'espace géographique alimentant un cours d'eau : toute goutte d'eau tombant dans le bassin versant d'un cours d'eau converge vers un même point de sortie : l'exutoire du bassin versant (lac, rivière, océan, etc).

Une section : l'AST Tennis de Table

« Les JO ont joué un rôle majeur dans la stimulation de la pratique sportive notamment en inspirant de nombreuses personnes à s'inscrire et à pratiquer des activités physiques.

Pour les adultes je pense que cet événement mondial a éveillé plus d'intérêt à cette activité, de nombreuses personnes ayant décidé de se lancer dans la pratique régulière, souvent pour le simple plaisir de partager un moment de convivialité ou de découvrir un sport qu'elles n'avaient jamais eu l'occasion d'explorer auparavant.

Chez les enfants, l'impact des jeux a été tout aussi fort. En voyant les frères Lebrun, deux jeunes sur la scène olympique, beaucoup ont ressenti l'envie de se dépasser et de se mesurer à d'autres. Les jeux ont nourri leurs rêves de victoires, de podiums renforçant ainsi leur motivation à s'entraîner et à participer à des compétitions.

L'AST Omnisport a un nouveau Président

Le mandat de Laurent Moulinier étant arrivé à terme, les adhérents de l'AST Omnisports ont dû élire un nouveau bureau pour les quatre prochaines années.



C'est Raphaël Bayon, coordonnateur de la Section Basket, qui prend donc les rênes de cette belle association. Aurélie Robert devient Vice-Présidente, tandis que Jérémy Belin sera accompagné de Mickaël Gagin aux postes de Trésorier et Trésorier-Adjoint. Enfin, Patrick Pinta occupera le poste de Secrétaire, épaulé dans cette tâche par Sandrine Lecarpentier.

Le mot du Président :

« Notre ambition est de maintenir la qualité de l'accueil dans nos sections. Nous souhaitons promouvoir l'accès aux activités sportives pour tous et en particulier aux enfants et adolescents, sans délaisser les adultes et les seniors qui sont en nombre dans nos sections.

Soutenir et développer les écoles de sports et l'encadrement tant professionnel que bénévole, mais aussi aider les sections dans leurs projets et événements sportifs.

A titre tout à fait personnel, j'aimerais essayer de créer une section skate/roller afin de mettre l'équipement municipal en valeur.



Aujourd'hui, nous continuons de proposer à toutes les personnes qui souhaitent découvrir ce sport 2 à 3 séances gratuites chaque mardi :

- De 18h30 à 19h30 pour les enfants
- De 19h30 à 21h pour les adultes

N'hésitez pas à nous rendre visite ! » ●

→ Flavie MEIK, Présidente de la section Tennis de Table de l'AST.

Sensibilisation au stationnement gênant

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, la municipalité a souhaité traiter les problèmes de stationnement gênant, notamment rue de l'Hôpital où, au moment des entrées et sorties du Lycée, la circulation des bus devient très problématique.

Ces incivilités créent de vrais problèmes de sécurité, tant pour les automobilistes que pour les piétons et les cyclistes. Cette campagne s'est déroulée en deux temps : une phase de sensibilisation suivie d'une phase de sanction.

Courant décembre, la police municipale a pris contact avec la plupart des commerçants de la rue de l'hôpital et de la place Charles de Gaulle afin de recueillir leurs sentiments sur cette campagne. Elle a été ressentie par nos commerçants comme étant globalement positive.

Il ressort en effet de ces entretiens que la majorité des commerçants a constaté une nette amélioration, surtout s'agissant des stationnements sur les voies de circulation mais aussi sur les arrêts minute, alors que ces emplacements n'étaient pas concernés par cette sensibilisation.

Pour beaucoup, les effets étaient encore visibles début décembre.

Ils ont par ailleurs alerté la mairie sur des problèmes de stationnement de plus en plus nombreux, notamment le manque de places de parking. ●



Arrêts minute

Fort de ce dernier constat, la Police Municipale va être très attentive à l'occupation des places identifiées comme des « arrêts minute ».

Pour rappel, quand vous occupez un de ces emplacements, vous devez impérativement installer de manière visible sur votre tableau de bord un disque de stationnement (attention, depuis 2012 il n'indique que l'heure d'arrivée sur le stationnement). La durée de stationnement sur les arrêts minute est de 10 mn, et vous ne pouvez pas prolonger la durée.

Ces emplacements (Place du Général de Gaulle et Place Marguerite de Bourgogne) vous permettent, pour des achats de très courte durée, de stationner au plus près des commerces. ●

Féminisation des rues

Le Conseil Municipal qui s'est tenu le 17 février dernier a entériné la féminisation d'un certain nombre de lieux publics :

- **Rue Abel Minard**
→ **Rue Mariette et Abel Minard**
Mariette Minard était l'épouse d'Abel Minard. Couple d'enseignants Tonnerrois ils ont, tous deux, organisé les premiers groupes de résistance communiste dans le Tonnerrois.
- **Rue Claude Aillot**
→ **Rue Kameneva et Claude Aillot**
Kameneva Alliot a, à 14 ans et après l'exécution de son frère résistant Claude, diffusé de manière clandestine des tracts à Tonnerre durant l'occupation allemande.

- **Chemin direction Saint-Pierre et Parvis**
→ **Rue et Parvis Georgette et Jean Gillot**
(Bienfaiteurs de la ville de Tonnerre)
Georgette et Jean Gillot ont tenu, dans les années 70 et 80, un café-restaurant rue de l'Hôpital. Au décès de Georgette, en 2020, le testament du couple a révélé un certain nombre de legs, dont 316.000 € à la commune pour la rénovation du cimetière Saint-Pierre.
- **Chemin menant à la Jungle**
→ **chemin Lucy Kieffer**
Née en 1891 à Argenteuil-sur-Armançon, **Lucy Kieffer** a construit la Jungle sur les hauteurs de Tonnerre, au début des années 1950. Premier théâtre de verdure du département, il a notamment accueilli Georges Wilson ou Georges Brassens.
- **Chemin qui relie l'Eglise Saint Pierre à la Fosse Dionne**
→ **chemin des lavandières**

Ces changements ne devraient pas avoir d'impact pour les habitants de ces rues puisque soit elles ne font l'objet que d'un rajout de prénom, soit ce sont des voies sans habitation. ●



Gerbes d'Orges

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont en cours rue des Gerbes d'Orge et rue de la Thébaïde.

La fin du chantier est prévue très prochainement, et se terminera par la pose d'un revêtement bicouche.

Installation de bancs

La ville de Tonnerre poursuit le remplacement et le déploiement de mobilier urbain, notamment de bancs.

C'est ainsi que des bancs ont été installés, en 2024 au Square des Lices (6 bancs), rue Abel Minard (3 bancs), rue Isidore Rose (1 banc), allée des vignes (2 bancs), route de Paris (1 banc), sur le Pâtis (1 banc) et avenue de Champagne (1 banc). En 2025, des lames de bancs seront remplacées sur l'aire de jeu de la capitainerie, sur celle du Pâtis et sur celle des Lices. Deux nouveaux bancs sont également prévus entre le gymnase et le terrain stabilisé.

Campagnes de lutte contre les nuisibles

La ville va mener prochainement une campagne de lutte contre les nuisibles, notamment pigeons et rats au centre-ville.

Vous en serez informés via les réseaux sociaux et les panneaux lumineux. ●



Bal à Jo

L'idée a fait son chemin, après le succès rencontré lors des deux après-midis dansants organisés par la municipalité et le CCAS.

Pourquoi ne pas proposer un thé-dansant une fois par mois ? C'est le défi qu'ont lancé les élus à l'équipe du CCAS de la ville. Défi relevé !

Cette année, vous pourrez guincher et vous déhancher un jeudi par mois (sauf juillet/août) au son de l'accordéon. On vous attend nombreuses et nombreux ! ●

Prochaines dates :

- 13 mars
- 17 avril 2025

- 15 mai 2025
- 12 juin 2025

Réservation conseillé
au 03 86 55 49 32



Pierres Pôle & Compagnie

par Stéphanie MATHIEU, Directrice

Pierres, Pôle et Compagnie est une association de loi 1901, créée pour les habitants du Tonnerrois en octobre 2022, et dotée de 4 missions : sociale, citoyenne, économique et environnementale.

Sociale :

- conventionnée entreprise d'insertion, l'association propose des contrats de travail de 6 mois à temps complet et un accompagnement personnalisé dans le but de travailler son insertion sociale et professionnelle. 16 emplois ont ainsi été créés : 7 ouvriers(ers) viticoles, 7 ouvriers(ers) en entretien des espaces verts et 2 postes (en création) pour la Ressourcerie.
- une épicerie sociale et solidaire est en cours de création ; l'association et 10 partenaires y travaillent depuis plusieurs mois déjà, et nous espérons un démarrage pour fin d'année 2025 !
- le lien et la mixité sociale sont également au cœur du projet de l'association.

Citoyenne car les habitants du territoire concerné en sont les acteurs, les usagers et les bénéficiaires, mais également les décisionnaires.

Economique : l'association a créé 21 emplois en 2 ans et participe à la création de valeur ajoutée sur le territoire.

Environnementale : la Ressourcerie de l'association a pour objet de favoriser le réemploi et l'économie circulaire afin de limiter l'enfouissement des déchets et participer à une autre façon de consommer.



Aussi, vous pouvez participer au renouveau de votre territoire et à la réussite des missions de l'association :

- En faisant appel à nos services : entretien des espaces verts (l'association est agréée « service à la personne » pour l'entretien régulier des jardins), prestations viticoles, vide-maison ou grange, gestion des encombrants – nous reprenons d'ailleurs les tournées de collecte des encombrants à domicile dès le mois de mars !
- En venant nous rencontrer à la ressourcerie tous les 2^{èmes} samedis du mois de 9H à 13H au 17 av. Aristide Briand à Tonnerre.
Et très PROCHAINEMENT (nous espérons dès le mois d'avril), la Ressourcerie sera ouverte tous les mercredis et samedis dans nos nouveaux locaux, 9 rue des Lices à Tonnerre !
- En vous engageant en tant que bénévole au sein de l'association : l'ouverture de la Ressourcerie toutes les semaines va nous permettre de créer 2 nouveaux emplois, mais nous aurons besoin également d'élargir notre cercle de bénévoles pour un meilleur accueil des clients (pour les dons et les ventes). ●

→ POUR NOUS CONTACTER :

Pierres, Pôle et Compagnie, 17 av. Aristide Briand,
03 73 45 01 68 • contact@regietonnerrois.fr

PIERRES, PÔLES & COMPAGNIE

La ville de Tonnerre au service des Tonnerroises et des Tonnerrois.

Le désendettement se poursuit pour atteindre -26% depuis le début du mandat. Le budget de la collectivité, d'un montant **global de 13 500 509 €**, se compose d'un budget de **fonctionnement à 7 158 464 €** et d'un budget d'**investissement à 6 342 045 €**. Il reflète les services publics locaux proposés aux habitants en 2025. La ville de Tonnerre est présente dans votre vie quotidienne, parfois de manière très visible, parfois moins. Petit tour d'horizon.

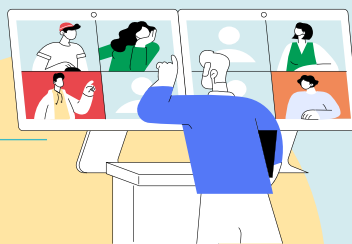
Services administratifs à destination de la à la population

Etat civil, urbanisme, accueil, communication, administration générale de la commune dont fonctions supports sont autant de services administratifs proposés à la population.



Sécurité

La ville dispose de deux policiers municipaux. Elle finance également le Service Départemental d'Incendie et de Secours et assure le bon fonctionnement de son système de vidéo-protection en étroite collaboration avec la gendarmerie du Tonnerrois.



Culture

La culture est une des compétences exercées par la ville. La ville porte les équipements que sont le Cinéma-Théâtre et la médiathèque et organise, tous les étés, l'Académie de Musique.

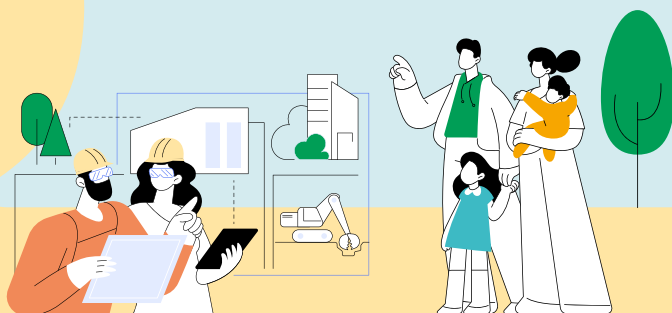


Solidarités

La lutte contre la précarité et le « vivre ensemble » sont des enjeux majeurs dans notre commune où le taux de pauvreté est au dessus des moyennes régionales et nationales. La Ville de Tonnerre finance sa politique d'action sociale à travers son Pôle social, budget autonome regroupant les services du CCAS et du Centre Social. La commune soutient également la Régie de territoire « Pierre, Pôle & Cie » par l'achat de prestations de services et finance, pour partie, la Mission Locale du Tonnerrois et de l'Avallonnais.

Environnement et amélioration de notre cadre de vie

Les actions mises en place par les services techniques ont pour objectif l'amélioration du cadre de vie qu'il s'agisse du nettoyage et de l'entretien de la voirie ou des travaux de réhabilitation du patrimoine bâti. Le service des espaces verts mène une politique de fleurissement respectant l'évolution climatique. Depuis 2017, les services de la ville n'utilisent plus de produits phytosanitaires et garantissent un usage raisonné de l'eau par récupération de l'eau de pluie. Les services techniques entretiennent également les cimetières et fournissent une prestation logistique garantissant la bonne tenue des événements locaux. Ces services effectuent des travaux d'investissement valorisant les savoir-faire. Enfin, ces agents assurent une permanence opérationnelle des services de la ville, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



4 400 000€ de projets inscrits aux budgets d'investissement 2025

- Poursuite du dispositif d'aide à la restauration du patrimoine de centre-ville **(95 000€)**.
- Poursuite des actions contraignantes à l'encontre des propriétaires défaillants **(40 000€)**.
- Acquisitions pour les services dont achat d'une balayeuse **(310 000€)**.
- Travaux en régie **(200 000€)**.
- Travaux divers bâtiments **(150 000€)**.
- Implantation d'une toilette publique **(50 000€)**.
- Travaux de rénovation intérieure à la Maison du poète et au Centre Social **(70 000€)**.
- Etude sur le devenir des locaux des services techniques **(31 000€)**.
- Participation financière à l'étude portée par la CCLTB pour la rénovation de l'école Pasteur **(15 000€)**.
- Décontamination du fonds ancien implanté à la Médiathèque **(50 000€)**.
- Travaux d'entretien sur les installations sportives **(90 000€)**.
- Dernière tranche de travaux sur l'église Saint-Pierre **(250 000€)**.
- Rénovation de l'orgue en partenariat **(725 000€)**. *
- Travaux dans les cimetières **(80 000€)**.
- Travaux de voirie, d'éclairage public et de vidéo-protection **(400 000€)**.
- Fin des travaux d'enfouissement des réseaux sur le secteur des Gerbes d'Orges **(200 000€)**.
- Aménagement d'aires de loisirs **(50 000€)**.
- Fin des travaux du site de l'ancienne salle polyvalente et de l'espace Bouchez **(1 200 000€)**.
- Rénovation de la fontaine du Pâtis **(276 000€)**.
- Mise en place d'une maîtrise d'œuvre pour la restauration de la Fosse Dionne **(40 000€)**.
- Travaux de consolidation au Cinéma Théâtre et achat d'équipements scéniques **(46 000€)**.
- Travaux d'entretien sur le camping **(27 000€)**.

* Projet financé par l'association Saint-Pierre, le diocèse (legs Gillot), la DRAC et la Fondation du patrimoine.

Transports urbains

Navettes urbaines ou encore bus scolaire intramuros sont autant de services assurés par notre collectivité, pour l'ensemble des habitants.



Événementiel

La ville de Tonnerre est parfois organisatrice d'événements. C'est le cas, par exemple, des apéro-concerts, des expositions, de la fête de la musique ou des festivités du 14 juillet. Elle vient également en soutien d'organisateur privés, très majoritairement associatifs.



Sport

Piscine, Gymnase, Courts de tennis, Terrains de Football et de Rugby, Skatepark, City stade, Bikepark sont autant d'équipements sportifs entretenus et mis à disposition de tous les habitants du Tonnerrois et d'ailleurs.



Scolaire dont restauration -
Accueil périscolaire et de loisirs
- Petite enfance - Conservatoire
de musique et de danse - Santé
- Maisons France Services -
Tourisme, zones d'activités et
développement économique -
Aires des gens du voyage

Ces compétences, exercées par la Communauté de Communes, sont financées par un prélèvement sur la fiscalité professionnelle ainsi que par la fiscalité additionnelle versée par les redevables.



Vie associative

La Ville de Tonnerre soutient le monde associatif par le versement de subventions (120 000€ inscrits au budget 2025) et par le prêt de salles, la mise à disposition d'agents techniques ou de matériel, la communication des manifestations proposées...



Commerce, Tourisme

Bien que le développement économique et le tourisme sont des compétences intercommunales, Tonnerre adhère au C.D.E.T (Centre de Développement Economique du Tonnerrois) pour stimuler, notamment, le commerce de centre-ville. La ville gère également les équipements touristiques que sont le camping et le port de plaisance.

Lutte contre l'habitat indigne

Le Conseil Municipal de Tonnerre a délibéré, le 17 février dernier, en faveur d'un élargissement du périmètre d'obligation de détenir un permis de louer à l'ensemble de la ville.

Il était, jusqu'à présent, limité au périmètre du secteur sauvegardé.

Concrètement, cela veut dire que pour louer un bien immobilier (pour la première fois ou à l'occasion d'un changement de locataire), le propriétaire doit annexer au bail le permis de louer que lui auront décerné les services de la ville. Il garantit la salubrité du bien sur un certain nombre de points, à la manière du contrôle technique pour votre véhicule.

Les plus-values de la mise en place du permis de louer sont multiples :

- Assurer un **logement digne** aux locataires ;
- **Lutter** contre les **marchands de sommeil** ;
- **Améliorer** le **patrimoine et l'attractivité** de la ville.

L'AUTORISATION

- Le régime de l'autorisation préalable contraint et conditionne la conclusion d'un contrat de location destiné à la résidence principale du locataire.
- L'autorisation est valable deux ans. Passée cette date, l'autorisation doit être renouvelée à chaque mise en location avec un nouveau locataire.

- Le propriétaire a l'obligation de joindre une copie de l'autorisation préalable au contrat de bail, à chaque nouvelle mise en location ou changement de locataire.

QUELLES SANCTIONS ?

- Dans le cadre d'une absence de dépôt de demande d'autorisation préalable de mise en location du logement, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 5.000€. En cas de nouveau manquement dans un délai de 3 ans, le montant maximal est porté à 15.000€.
- Dans le cas d'une mise en location en dépit d'une décision de rejet, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 15.000€.
- Le produit de ces amendes sera directement versé à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).
- La mise en location d'un logement par un propriétaire, sans autorisation préalable, est sans effet sur le bail dont bénéficie le locataire. ●

→ **POUR CONNAÎTRE LA MARCHÉ À SUIVRE, RENDEZ-VOUS SUR : ville-tonnerre.com**

Permanences du maire

Cédric Clech, maire de Tonnerre et Marie-Laure Boizot, déléguée en charge de la population, vous proposent de les rencontrer lors de permanences qui ont lieu plusieurs fois dans le trimestre, en contactant simplement le secrétariat.

→ 03 86 55 49 14 | mail : secretariat@mairie-tonnerre.fr

Les prochaines permanences auront lieu les **29 mars, 19 avril et 24 mai** ●

Expos 2025

Après quatre mois de (relative !) hibernation, les salles d'exposition de l'Espace Marland vont rouvrir au public dès le début du mois de mars, pour une série de 12 expositions qui rythmeront la vie culturelle du lieu. Voici le détail du programme 2025 :



- 05 au 29 mars
Eve ROUSSEL
- 02 au 26 avril
Marie-Hélène BURGEAT
- 08 au 11 mai
Ateliers menés par F. SENNEGON
et Mme MOREAU lors de journées
EPAGE de l'Armançon
- 04 au 28 juin
Christian KUBALA
- 03 au 26 juillet
Christine DESCHAMPS
- 30 juillet au 16 août
VASHUHAN
- 18 au 23 août
Collectif d'artistes SAVS (travail
avec Dorothee et V. CHAVANES)
- 27 août au 1^{er} septembre
Arts en Tonnerrois
- 24 sept. au 19 octobre
Collectif Icaunais
- 13 au 21 septembre
Association Vie et Développement
en Bourgogne avec partenaires
- 25 au 27 octobre
arts sites
- 29 oct. au 22 novembre
Famille MOIZIARD

Atelier Théâtre enfants 6/8 ans

Par Marie GUIBOURT

Votre enfant aime jouer, imaginer et s'exprimer ? Notre stage de théâtre et d'improvisation est fait pour lui ! Destiné aux enfants de 6 à 8 ans, cet atelier ludique et créatif leur offre l'opportunité de développer leur confiance en eux, leur imagination et leurs compétences sociales, tout en s'amusant !

CE QUE NOUS PROPOSONS :

- Jeux théâtraux : Des exercices amusants pour explorer les émotions, les personnages et les situations.
- Improvisation : Apprendre à réagir spontanément, à inventer des histoires et à collaborer avec les autres.
- Expression corporelle et vocale : Découvrir comment utiliser son corps et sa voix pour communiquer et raconter des histoires.
- Spectacle de sortie d'atelier : A l'issue du stage, les enfants montent sur scène pour partager leurs créations avec familles et amis.

LES BÉNÉFICES POUR VOTRE ENFANT :

- **Confiance en soi** : Prendre la parole en public et s'exprimer sans crainte.
- **Créativité** : Stimuler l'imagination et la pensée originale.
- **Faire équipe** : Apprendre à écouter, à partager et à collaborer avec les autres.
- **Gestion des émotions** : Explorer et comprendre différentes émotions à travers le jeu.
- **Groupe limité** : Pour garantir un suivi personnalisé, les places sont limitées à 12 enfants.



PAR QUI ?

L'atelier est animé par Marie Guibourt, auteure et metteuse en scène, directrice artistique de l'association 12 coups de Tonnerre (marieguibourt.fr) et William Pasquie, comédien et professeur de théâtre.

QUAND ? VACANCES DE PÂQUES

Du mardi 22 au vendredi 25 avril, les matins de 9h30 à 12h.
Spectacle le samedi 26 avril à 15h30 (durée : 45mn à 1h).

OÙ ? LE CYCLOPE, CINÉMA-THÉÂTRE DE TONNERRE

TARIFS ET INSCRIPTIONS

Nous proposons des tarifs adaptés en fonction des revenus des parents afin de rendre l'atelier accessible au plus grand nombre.

- **Contact par téléphone au 06 08 97 73 58**
ou par email : marieguibourt@icloud.com

Agenda

SAMEDI 1ER MARS

→ Café musique

Animé par Jack Ferrari
10h - Médiathèque
Cœurderoy

DIMANCHE 2 MARS

→ Gala de catch

Organisé par l'Amicale
des Sapeurs Pompiers
14h30 - Gymnase
Réservation au
06 78 65 17 77 ou
06 80 90 17 68

VENDREDI 7 MARS

→ Vernissage Exposition « Métamorphosa »

Eve Roussel, artiste
Peintre Pastelliste
18h - Espace Marland
Durée exposition :
du 5 au 29 mars

SAMEDI 8 MARS

→ "La loterie des Droits"

proposée par UniesVers
Elles dans le cadre de la
Journée internationale
des droits des femmes.
Découvrez les Droits
des Femmes de ces 50
dernières années en
jouant à la Loterie.
De 9h à 12h
Marché de Tonnerre

→ La Ressourcerie de Pierres, Pôle et Compagnie

9h à 17h
rue Aristide Briand

→ Journée internationale des droits des femmes

Spectacle et lecture
« Le corps des femmes...
en toutes lettres », lues
par les Olympes et des
collégiennes.
18h30 - Espace Marland

DIMANCHE 9 MARS

→ Conférence Geneviève Roussel

14h - Espace Marland

MERCREDI 12 MARS

→ Fête du printemps

14h30 - La Pause
(rue Claude Aillot)

JEUDI 13 MARS

→ Bal à Jo (thé dansant)

14h30 - Espace Marland

VENDREDI 14 MARS

→ Loto de l'école Pasteur

Espace Marland

SAMEDI 15 MARS

→ Café littéraire

10h - Médiathèque
Cœurderoy

→ Vernissage des nouvelles expositions

avec All Stars X Café
des Glaces avec un bar
associatif sur place
18h - Café des glaces

DIMANCHE 16 MARS

→ Concours départemental de Pétanque

10h - Pâtis

MERCREDI 19 MARS

→ Fête du court métrage

en partenariat Trait
d'Union / Le Cyclope /
Médiathèque Ernest
Cœurderoy

Centre Social :

- 15h
Programme 3-5 ans
Qui mange quoi ?
- 15h30
Programme 5-7 ans
Mon monde imaginaire

Mediathèque :

- 16h45
Programme 5-7 ans
Mon monde imaginaire
- 17h45
Programme 7-10 ans
Avec ou sans mots

→ Avant-première nationale de L'échappée belle de Pamela Varela

(film tourné à Tanlay,
en présence de l'équipe
du film).
20h45 - Cinéma Le Cyclope

VENDREDI 21 MARS

→ Soirée karaoké

Renseignements : Centre
Social Le trait d'Union

SAMEDI 22 MARS

→ Café BD spécial Coups de cœur

10h - Médiathèque
Cœurderoy

→ Concert de la chorale « Les Petits Chanteurs de France »

18h30 - Eglise St-Pierre

DIMANCHE 23 MARS

→ Rencontre interclubs des jeunes judokates et judokas du sud du département de 4 à 13 ans

A partir de 9h
Gymnase municipal

MERCREDI 26 MARS

→ Sortie en famille à la Patinoire

Monéteau
Renseignements : Centre
Social Le trait d'Union

SAMEDI 29 MARS

→ Assemblée Générale de la SAHT

(Société d'Archéologie et
d'Histoire du Tonnerrois)
14h30 - Espace Marland

→ Conférence de M. Stéphane Meffre "L'amiral et corsaire Gaspard de Vence, de Vaultières".

M. Meffre est un
descendant de ce marin
qui, corsaire de la jeune

République américaine,
deviendra amiral sous la
Révolution française, puis
achètera le château de
Vaultières.

15h - Espace Marland

VENDREDI 4 AVRIL

→ Vernissage Exposition « Murmures du temps »

de Marie-Hélène Burgeat,
artiste plasticienne
18h - Espace Marland
Durée exposition :
du 2 au 26 avril

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 AVRIL

→ Bourse aux vêtements d'été

Association Ribambelle
Vendredi 16h-19h
Samedi 9h-16h
Espace Marland

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AVRIL

→ Championnat de l'Yonne doublette mixte de Pétanque

8h30 - 21h - Pâtis

SAMEDI 12 AVRIL

→ Nouvelle exposition à la galerie Prodomus

8h30 - 21h
5 rue Jean Garnier

JEUDI 17 AVRIL

→ Bal à Jo (thé dansant)

14h30 - Espace Marland

VENDREDI 18 AVRIL

→ Loto de l'école des Prés-Hauts

Espace Marland

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 AVRIL

→ Les Vinées Tonnerroises 2025

10h-19h - Hôtel Dieu

JEUDI 24 AVRIL

→ Assemblée Général de Danses du Tonnerre

17h30 - Espace Marland

SAMEDI 26 AVRIL

→ **Ouverture de l'exposition « Histoire du manga »**, en partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Yonne, à l'occasion de la 2^{ème} édition du Festival de bande dessinée l'Affaire Tonnerresol. De Hokusai à Tesuka, du Manhua au Manhwa, cette exposition propose une découverte des précurseurs de la bande dessinée japonaise, de ses séries cultes, avec un éclairage sur la BD chinoise et coréenne.
10h - A partir de 11 ans
Médiathèque Cœurderoy

→ **Conférence "L'héritage des femmes de la RDA"** d'Anne-Marie Pailhès, enseignante à l'Université de Paris-Nanterre
15h - Espace Marland

→ **Événement autour d'un projet d'édition de poèmes** de Marie Noël illustrés par l'artiste Sébastien Le Roy
15h - Galerie Prodromus
5 rue Jean Garnier

DIMANCHE 4 MAI

→ **Concert de restitution de la masterclass** de Matthieu CAMILLERI organisée par l'AMAT
16h - Eglise Saint Pierre

JEUDI 8 MAI

→ **Ouverture du café association « La maison de Pierrot »**
14h - Eglise Saint Pierre

VENDREDI 9 MAI

→ **Vernissage Exposition Regards d'enfants : Petits artistes de la biodiversité**
18h - Espace Marland
Durée exposition : du 8 au 11 mai

DIMANCHE 11 MAI

→ **Concert d'orgue**
Église St Barthélemy
15h30 - Cruzy-le-Chatel

JEUDI 15 MAI

→ **Bal à Jo** (thé dansant)
14h30 - Espace Marland

SAMEDI 17 MAI

→ **Café littéraire**
10h - Médiathèque Cœurderoy

SAMEDI 17 ET

DIMANCHE 18 MAI

→ **Festival Tonnerresol**
10h-19h - Espace Marland et Marché couvert

JEUDI 22 MAI

→ **Concert DANYL & STONY STONE**
20h - Marché couvert
stoncca-live.fr

VENDREDI 23 MAI

→ **Fêtes des Lices**
16h

SAMEDI 24 MAI

→ **Kermesse de l'école F. Dolto**

DU 29 MAI AU 1ER JUIN

→ **Festival Il Gardellino de l'AMAT**
5 rue Jean Garnier

VENDREDI 30 MAI

→ **Fête des Voisins**
18h - Rue du général Campenon
Eclair de Campenon

→ Collecte de Don du Sang

Mercredi 5 mars
8h-12h30 - Salle Delprat - Sémaphore

Mercredi 9 avril
8h-12h30 - Salle Delprat - Sémaphore

Mercredi 7 mai
15h-19h - Salle Delprat - Sémaphore

COMMEMORATIONS

→ **Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme**
Mardi 11 mars - 11h
Au Pâtis

→ **Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation**
Jeudi 17 avril - 11h
Au Pâtis

→ **Commémoration de la victoire du 8 mai 1945**
Jeudi 8 mai - 11h
Au Pâtis

PERMANENCES

→ **Permanences du CIDFF :**
1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 11h, à l'Unité Territoriale de Solidarité

→ **Permanences ADIL89**
Permanences juridiques et l'Espace Conseil France RénoV', à la Maison France Service au Sémaphore à Tonnerre.
28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin

Retrouvez l'ensemble des permanences en page 19.

L'avis des Tonnerrois

Yolande BOUFFLET et Bruno PARIS,

à propos du 80^{ème} anniversaire de la libération de Tonnerre.

« Nous avons participé à cette manifestation avec le GAR 40. Nous avons installé un camp US et de résistants avec présentation de véhicules d'époque. Nous avons eu beaucoup de visiteurs et répondu à beaucoup de leurs interrogations. Des baptêmes en jeep Dodge et side-car ont été très nombreux pour la plus grande satisfaction des enfants mais aussi des adultes. C'était une grande réussite ! »

Vous aussi vous souhaitez témoigner ? contactez-nous sur communication@ville-tonnerre.fr ●

Retour sur ...

Saint-Vincent

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Après 12 ans d'absence, cette fête emblématique et populaire du monde viticole a été un franc et massif succès.

L'idée a émergé en 2021 et une équipe de bénévoles dynamiques et dévoués a pris en charge son organisation. Banquet, messe, défilé, intronisations, dégustations, aucune fausse note n'est venue altérer ce week-end où des centaines de personnes sont venues découvrir ou redécouvrir les vins de notre région. Un public conquis tant par la fête que par la Mairaine, Fabienne Thilbeault, qui nous a honorés de sa présence.

L'épisode 1 de la Saint-Vincent du Tonnerrois maintenant passé, il faut déjà songer au futur. Certains villages viticoles du Tonnerrois se sont déjà portés candidats pour accueillir la Saint-Vincent Tournante du Tonnerrois en 2027.

Longue vie à la Saint-Vincent ! ●



Inauguration du ciné

L'Arlésienne. C'est le titre d'un film de Marc Allégret avec entre autre Raimu, mais c'est aussi une expression qui pouvait très bien se rapporter à l'inauguration de notre Cinéma-Théâtre.

Réportée deux fois en raison des inondations puis des élections législatives, le cinéma-théâtre le Cyclope a enfin pu être inauguré en décembre dernier, en présence de nombreux officiels, de la Mairaine Solène Rigot et du Parrain Lambert Wilson.

Cet équipement culturel majeur pour la ville et le bassin de vie du tonnerrois a rouvert ses portes en février 2024. Labéllisé « Art et Essai », il offre une programmation très variée concoctée par Mariana. Vous avez été très nombreux, depuis sa réouverture, à être venus vous « faire une toile » au ciné et ce malgré les désagréments thermiques, heureusement en passe d'être réglés.

Avoir, dans une ville de notre taille, un cinéma aussi dynamique est une vraie chance, que vous pouvez soutenir soit en profitant de ses tarifs très attractifs (7.60 € en plein tarif quand beaucoup de salles sont à 12€ ou plus) soit, si vous êtes une entreprise, en devenant un des sponsors (renseignements auprès du cinéma). ●

Festivités de Noël

Les yeux des enfants, des tout-petits aux plus grands, ont brillé tout au long des festivités de Noël proposées par la ville.

Au programme cette année : des séances de cinéma gratuites, des spectacles ouverts à tous, un magicien, des ateliers de décoration... sans oublier un tryptique de marchés de Noël rue de l'Hôtel de Ville, au Café des Glaces et sur la Halle Daret. Le tout avec une décoration, notamment place Marguerite de Bourgogne, unanimement saluée pour sa qualité !

Cette réussite est le fruit d'un travail collaboratif où la ville a certes pris sa place, mais où les habitants, les associations et les commerçants ont particulièrement été investis, ce qui a grandement participé au succès de cette période particulièrement festive de l'année.

Que chacune et chacun en soit ici grandement remercié !



Zoom sur ...



3 questions à...

Lucas IPPOLITO, Stoncca live

Lucas, vous nous avez proposé un très joli concert en 2024 avec Barbara Pravi, vous récidivez en 2025 avec une série de 4 concerts ?

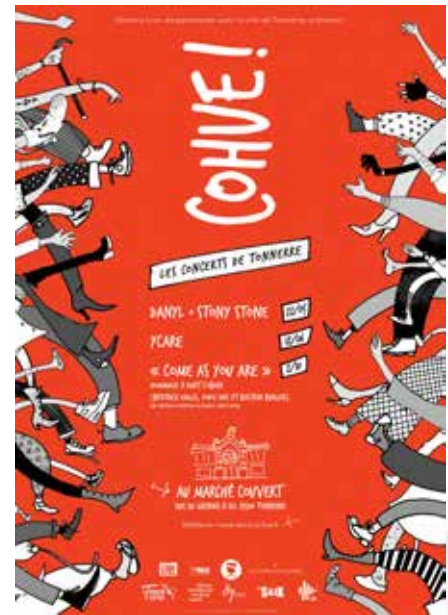
Après le beau succès du concert de Barbara Pravi, qui a bénéficié d'un très beau rayonnement sur le territoire, j'ai proposé à l'association Stoncca Live de réfléchir à un nouveau projet 2025, encore plus ambitieux, et qui permettrait d'accueillir encore plus d'artistes de renom à Tonnerre.

L'objet premier de l'association, c'est d'organiser des événements culturels qui s'adressent au plus grand nombre et à tous les publics ; c'est pourquoi nous avons rapidement pensé à créer une saison culturelle de quatre concerts, qui permettrait de proposer différentes esthétiques musicales, toujours dans cet écrin magnifique du Marché Couvert !

Nous avons donc le plaisir d'annoncer quatre dates cette année : **Danyl et STONY STONE** (avec Emma Politi en première partie) le 22 mai, **Ycare** le 12 juin, « **Come as you are** » un concert hommage à Kurt Cobain le 2 octobre (avec **Béatrice Dalle, Youv Dee, et Bastien Burger**, ancien bassiste du groupe The Dø) en partenariat avec le Silex. Et comme il faut toujours un peu de mystère dans le spectacle, la 4^{ème} date est encore secrète, mais elle sera bientôt annoncée !

Vous voyez « COHUE » comme un travail en collaboration avec les forces vives de la ville, pouvez-vous nous en dire un mot ?

Le projet *Cohue !* a été pensé comme une véritable dynamique collective. Il n'y a aucun sens de créer un projet dans son coin : ici, sur notre territoire, avancer ensemble est pour moi une évidence. C'est pourquoi, au-delà des quatre concerts, nous avons imaginé tout un programme d'actions culturelles autour de deux grandes thématiques : accompagner la jeunesse et valoriser le patrimoine.



L'idée est de croiser les énergies, de créer du lien et d'impliquer les forces vives du territoire (et elles sont nombreuses !). Tout au long de l'année, nous allons donc travailler notamment avec la Mission Locale de Tonnerre, le Lycée Chevalier d'Éon, le Cyclope Cinéma-Théâtre, CRÉASUP Digital et PlanetJeunes. Le but est vraiment de faire de *Cohue !* un projet qui a du sens, ancré dans son territoire et ouvert à toutes et tous.

Et pourquoi Tonnerre ?

Organiser ces concerts à Tonnerre, c'était une évidence pour moi. J'y habite, j'y travaille, et je suis convaincu que s'impliquer dans la vie de sa ville et contribuer à son dynamisme fait partie de l'engagement citoyen. Pour ma part, la meilleure chose que je sache faire, c'est organiser des concerts. C'est mon métier, ma passion, et je suis particulièrement heureux de pouvoir proposer ces concerts au public Tonnerrois.

Bien sûr, tout cela ne serait pas possible sans le soutien précieux de la Ville, du Maire et de ses élus, sans qui le projet ne pourrait pas voir le jour.

J'en profite aussi pour remercier tout le personnel municipal, notamment les équipes techniques, qui nous apportent une aide opérationnelle essentielle tout au long de la saison. Et enfin, il est important pour moi aussi de mettre en avant l'engagement, par leur soutien à la culture, d'entreprises tonnerroises comme la Compagnie Dumas et Lucas Etiquettes, dont la collaboration nous permet de faire de *Cohue !* un événement d'envergure. ●

→ **INFOS ET RESERVATIONS SUR STONCCA-LIVE.FR**

Voix des minorités

Tonnerre, ma ville

Courant d'air sur le Cinéma-Théâtre de Tonnerre !

À l'été 2019, une étude de faisabilité sur la rénovation du Cinéma-théâtre de la ville de Tonnerre était lancée sous l'impulsion de la précédente majorité. (Tonnerre, ma Ville) En février 2020, après plusieurs réunions de travail avec un architecte, un projet de 150 places était bouclé pour réhabiliter les espaces cinéma et théâtre.

Au changement d'équipe Municipale en mars 2020, par répulsion primaire politique, le projet est abandonné sans motif sérieux. En décembre 2021, finalement l'opération de rénovation sera adoptée pour un montant de 779 200 €.

Dès le lancement des travaux en janvier 2023 avec retard, des irrégularités et des difficultés apparaissent. Les dépenses supplémentaires portent le budget définitif à plus d'1,3 millions d'euros.

L'objectif politique du maire est celui d'une ouverture en 2024 et quoi qu'il en coûte ! Après une ouverture tant attendue par tous en janvier 2024, les premiers dysfonctionnements apparaissent :

- Une salle irrespirable en plein été, tant la chaleur est insupportable
- À l'automne, le froid commence à pénétrer dans la salle
- Différents problèmes techniques émaillent plusieurs séances de Cinéma. - La soufflerie du chauffage rend l'acoustique mauvaise
- À l'arrivée de l'hiver, la température est descendu jusqu'à 13°.

Pour résoudre les errements du chauffage de la salle de cinéma, des radiateurs électriques sont installés dans un premier temps et le problème n'est toujours pas solutionné. Le quoi qu'il en coûte reste de mise.

Un sujet demeure aussi d'actualité, dans ce contexte, sur les subventions attribuées dans le cadre des économies d'énergie. Les subventions visaient à la sobriété des énergies, à la lutte contre le gaspillage et à la surconsommation pour atteindre un bâtiment basse consommation (BBC). Nous en sommes très loin !!!

Alors, à quand la résolution définitive d'une rénovation qui souffle toujours le chaud et le froid ?

L'équipe Tonnerre, ma Ville

Tonnerre en Bourgogne

Texte non communiqué.

Voix de la majorité

Un avenir pour Tonnerre, avec vous !

Lutte contre l'habitat indigne

Vous avez pu lire dans la presse locale et sur les réseaux sociaux : La Mairie de Tonnerre a décidé, le 24 janvier dernier, de prendre un arrêté dit « d'interdiction d'habiter » pour des logements situés Rue Rougemont.

Après plus de 3 ans d'inertie totale de la part des propriétaires et un début d'incendie déclaré dans la nuit du 21 au 22 janvier, la ville devait agir avec fermeté.

Les conditions de logement des habitants de ces immeubles étaient indignes si ce n'est inhumaines. Les travaux de mise en conformité du porche, pourtant demandés dès 2022 au travers d'un arrêté de péril imminent n'ont pas été menés, nous conduisant à la situation actuelle et, donc, à la décision d'évacuation de l'immeuble.

Nous ne pouvions pas rester sans rien faire et risquer d'avoir sur la conscience un drame comme celui de la rue d'Aubagne à Marseille en 2023.

Les habitants ont, bien sûr, été relogés et l'arrêté d'interdiction d'habiter suspend de facto les baux et donc le versement des loyers. Espérons que les propriétaires prendront, enfin, la mesure des responsabilités qui leur incombent.

Cet exemple est très symptomatique du peu d'outils à disposition des collectivités locales pour lutter contre l'habitat précaire, souvent mis sur le marché par des propriétaires peu scrupuleux, pouvant être qualifiés de véritables « marchands de sommeil ».

Et pourtant notre commune prend des arrêtés de péril quand ils sont nécessaires et a mis en place un « permis de louer ». Les aides de l'Etat devraient être corrélées à l'obtention de ce permis de louer. Force est de constater que CAF et MSA continuent de verser les aides aux locataires malgré l'absence de ce permis.

Nous avons mis sur la table du GLTD (Groupement Local de Traitement de la Délinquance) ce sujet car oui, de notre point de vue, il relève de la délinquance. Nous avons pour ambition que nos concitoyens soient logés dans des conditions décentes. Nous continuerons, sans relâche, à user des quelques outils juridiques à notre disposition pour dénoncer chaque situation dont nous aurons connaissance.

La Mairie de Tonnerre propose également un « fond d'aide à la rénovation », qui peut financer le ravalement des bâtiments du centre historique à hauteur de 35 % du montant des travaux.

Cette aide est plafonnée à 5.000 € et peut être complétée par une aide de 3.000 € de la Communauté de Communes. N'hésitez pas à contacter les services concernés pour en bénéficier.

Proposer des logements salubres et améliorer l'habitat en centre-ville est un enjeu majeur au moment où on parle beaucoup d'attractivité et où le travail que nous menons depuis maintenant 5 ans commence à porter ses fruits.

Un Avenir pour Tonnerre, avec vous !

Carnet d'adresses



SÉMAPHORE

- **Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"**
Standard : 03 86 54 86 11
Service Déchets : 03 73 91 00 11
France Services : 03 86 54 87 00
MSA Bourgogne : Sur RDV au 09 69 36 20 50

PERMANENCES :

ADAVIRS

(association d'aide aux victimes d'infractions pénales) reçoit en mairie sur rdv **03 86 51 66 14**

Conseil en évolution professionnelle

Dans les locaux de la mission locale de Tonnerre de 9h à 12h les vendredis matins : 7 & 21 mars, 4 & 18 avril, 16 & 23 mai, 6 & 27 juin.

CPAM YONNE

Mercredi de 13h30 à 16h sans RDV
Permanence suspendue pour le moment

Bilan de Santé

Centre Hospitalier du Tonnerrois,
Chemin des Jumériaux à Tonnerre :
1 jour par mois sur RDV au **03 86 54 87 00**

Addictologie

Le lundi, mercredi et le vendredi de 9h à 16h
Prise de rendez-vous en consultations externes :
06 71 27 16 38

Agence Départementale d'Information sur Logement

4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

La Favec

(association des départementale des conjoints survivants et parents d'orphelins de l'Yonne) se réunissent dans la salle du centre social les 16/02, 16/03, 13/04, 18/05 et 22/06

Conseil Architecture Urbanisme

Environnement - CAUE 89

1 jeudi par mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 87 19**

Espace Info Énergie

2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

SOLIHA 89 (Location Solidaire)

1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h sur RDV au **03 86 18 91 38**

Conciliatrice de Justice

3^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h30 sur RDV au **07 76 19 28 67**

Permanence juridique du Conseil

Départemental de l'Accès au Droit

1^{er} vendredi matin du mois sur RDV au **03 86 42 00 50**

Déchèterie

Tonnerre - ZI de Vauplaine

- **Horaires d'Hiver (de la réouverture en janvier jusqu'au 31 mars) :**
Lundi : 13h30 - 17h - Ma / Me / Ve / Sa : 9h- 12h30/13h30- 17h
- Fermée le jeudi.

Retrouvez les horaires de vos déchèteries sur votre calendrier de collecte.

- Service déchets CCLTB : 03 73 91 00 10

Piscine

Horaires : le **mardi** de 12h à 14h et de 17h à 20h, le **mercredi** de 15h à 19h, le **jeudi** de 17h à 19h, le **vendredi** de 12h à 14h et de 16h à 18h45, le **samedi** de 15h à 18h30, le **dimanche** de 9h30 à 12h30.

Médiathèque

Lundi : 14h - 17h30 / **Mardi :** 9h - 18h
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h-18h
Jeudi : 14h - 17h30 / **Vendredi :** 9h - 18h
Samedi : 9h - 12h30

Pharmacies de garde

Mars

28/02/2025 au 07/03/2025 | Pharmacie de Tanlay
07/03/2025 au 14/03/2025 | Pharmacie de Flogny
14/03/2025 au 21/03/2025 | Pharmacie de la République
21/03/2025 au 28/03/2025 | Pharmacie d'Ancy le Franc
28/03/2025 au 04/04/2025 | Pharmacie du Cottage

Avril

04/04/2025 au 11/04/2025 | Pharmacie de Lézennes
11/04/2025 au 18/04/2025 | Grande Pharmacie de Tonnerre
18/04/2025 au 25/04/2025 | Pharmacie Verdin
25/04/2025 au 02/05/2025 | Pharmacie de Tanlay

Mai

02/05/2025 au 09/05/2025 | Pharmacie de Flogny
09/05/2025 au 16/05/2025 | Pharmacie de la République

16/05/2025 au 23/05/2025 | Pharmacie d'Ancy le Franc
23/05/2025 au 30/05/2025 | Pharmacie du Cottage
30/05/2025 au 06/06/2025 | Pharmacie de Lézennes

Pharmacie de garde le lundi à Tonnerre

Lundi 3 mars 2025 | Pharmacie de la République
Lundi 10 mars 2025 | Pharmacie du Cottage (Cial Auchan)
Lundi 17 mars 2025 | Grande Pharmacie de Tonnerre
Lundi 24 mars 2025 | Pharmacie de la République
Lundi 31 mars 2025 | Pharmacie du Cottage (Cial Auchan)
Lundi 7 avril 2025 | Grande Pharmacie de Tonnerre
Lundi 14 avril 2025 | Pharmacie de la République
Lundi 21 avril 2025 | Pharmacie du Cottage (Cial Auchan)
Lundi 28 avril 2025 | Grande Pharmacie de Tonnerre
Lundi 5 mai 2025 | Pharmacie de la République
Lundi 12 mai 2025 | Pharmacie du Cottage (Cial Auchan)
Lundi 19 mai 2025 | Grande Pharmacie de Tonnerre
Lundi 26 mai 2025 | Pharmacie de la République

Salon des Vins | 19 et 20 avril

Hospices de
TONNERRE

2025

WWW.VINEESTONNERROISES.COM



AVEC LE SOUTIEN DE



- ENTRÉE 2€ / VERRE À DÉGUSTATION SÉRIGRAPHIÉ : 6€
- SAMEDI ET DIMANCHE : DE 10H À 19H
- VENTES AUX ENCHÈRES DIMANCHE MATIN À 9H
- RANDONNÉES ŒNOLOGIQUES SUR INSCRIPTION

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.
Création : Delphine Goumaz Ocre Rouge



RENSEIGNEMENTS
03 86 55 14 48

